



## Est ce que les prud'hommes sont necessaire

Par lili, le 17/04/2008 à 10:48

je m'occupait de ma maman ,handicapée a 80%,dans un fauteuil roulant depuis 11 ans ,ayant été opérée en urgence ,mes frères l'ont placée en maison de retraite ,mes frères n'ont pas voulu que ma mère signe mon licenciement ,malgré une assistante sociale et sur conseil de l'inspection du travail ,mes papiers assedics non plus non pas été remplis ,si bien que je me retrouve avec rien ,en plus depuis 11 ans je n'ai jamais pris de repos hebdomadaire ,ni jours fériés ,ni congés payés ,par contre j'étais payée par les chèques services et j'avais 10%de congés payés inclus ,mais comme je travailler quand même et jamais de repos ,à quoi je puis prétendre ,tout le monde me dit que j'ai la loi pour moi ,il faut aller au prud'hommes ,j'aimerais être sûr ! car avec les frères que j'ai ???

est ce que les prud'hommes seront nécessaire !!!!